



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealmillet.fr/Un-nouvel-espace-public-Noblemaire>

conseil de quartier Gabriel Péri

Un nouvel espace public Noblemaire

- Rencontres -

Date de mise en ligne : vendredi 23 décembre 2011

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une réception de chantier des travaux réalisés par la ville dans l'ancienne rue Noblemaire avec des représentants des locataires, du bailleur et du conseil de quartier.

Ces travaux réalisés avec le Grand Lyon avaient été décalés d'un an suite à la nécessité de transfert de foncier entre le bailleur ICF et le Grand Lyon.

Ils avaient aussi fait l'objet de nombreuses discussions dans des rencontres organisées par le conseil de quartier et ensuite à la demande de l'amicale des locataires.

Cette réception de chantier était donc l'occasion de faire le point.

[JPEG]

Ce qui frappe en arrivant, c'est la transformation de cette rue qui était fermée à la circulation depuis plus de 30 ans par des blocs de béton suite à un accident, mais qui était resté tel quel, avec une zone sans circulation de voiture, qui était une sorte de place, très utilisée de fait par les familles, mais sans aménagement.

Désormais, c'est un nouvel espace public auquel il faudrait donner un nom d'ailleurs, avec un cheminement piéton en zigzag qui dessert plusieurs espaces de rencontres, des espaces verts dans lequel il faut bien sûr laisser du temps pour que les plantations prennent leur place.

La séparation entre cet espace public et ce qui reste de la rue est bien traitée avec des barrières, des roches et des plantations qui cherchent à limiter au maximum la circulation de deux roues tout en assurant le passage des poussettes et fauteuils sur les trottoirs de chaque côté. Il faudra voir à l'usage dans le temps, mais ça ne peut être que beaucoup mieux que les blocs précédents.

[JPEG]

Au centre, une boucle de circulation demandée par les pompiers pour accéder au centre des bâtiments. Elle devait être traitée en voirie, mais le Grand Lyon a accepté la demande de la ville de le traiter comme les autres espaces en béton désactivé. plus cher, mais qui évite justement l'impression d'avoir toujours une route au milieu de l'espace. De fait, ce qui domine, c'est un parvis qui devrait être un lieu naturel de rencontres.

[JPEG]

Pour l'instant, deux bancs ont été installés. C'était une des discussions du projet. Il est bien sûr possible d'en ajouter en discussion avec les riverains et en tenant compte des avis contradictoires... un banc, c'est très agréable pour discuter avec son voisin par une belle soirée, mais c'est aussi souvent une cause de conflit avec le riverain le plus proche excédé par les discussions sur le banc en pleine nuit...

Reste un problème mal traité pour l'instant et pour lequel la ville demandera des reprises, les zones de retournement pour les voitures et pour le camion de collecte qui sont utilisées comme zone de stationnement par certains riverains. Il est vrai que les panneaux d'interdiction de stationner sont mal placés, et même mal scellés ce qui fait que en bas, deux sont par terre, sans compter qu'il n'y a aucune signalétique au sol.

Un nouvel espace public Noblemaire

Après discussion, la proposition est bien de conserver les deux zones de retournement en remplaçant les panneaux et en marquant une forte signalétique au sol. Côté Nord (en bas !), des places de stationnement peuvent par contre être retrouvées en longitudinal sur la rue, mais côté Sud (en haut), elles ne sont pas possibles avec le passage du camion de collecte.

Dès que ces travaux seront faits, le bailleur fera une information à tous les locataires, et nous demanderons le passage de la police pour rappeler la règle aux éventuels récalcitrants...

[JPEG]